

Les écoles privées satisfaites des mesures annoncées aujourd'hui par le ministre de l'Éducation

Montréal, 8 janvier 2021 – La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille favorablement les mesures annoncées aujourd'hui par le ministre de l'Éducation. La Fédération tient à remercier le ministre d'avoir répondu à ses demandes, notamment en ce qui a trait à la vaccination du personnel enseignant et à la baisse de la pondération du 1^{er} bulletin, ce qui évitera de décourager les élèves en situation d'échec et leur donnera plus de temps pour bien maîtriser la matière au programme.

« Les mesures annoncées par le premier ministre le 6 janvier pour la réouverture des écoles et celles annoncées par le ministre de l'Éducation aujourd'hui vont dans le sens de nos demandes, a déclaré David Bowles, président de la Fédération. La Fédération est satisfaite que le personnel enseignant et le personnel des services de garde soient reconnus comme des travailleurs essentiels et aient accès plus rapidement à la vaccination. »

La Fédération souhaite que la pondération du 1^{er} bulletin soit connue rapidement afin de pouvoir rassurer les parents et les élèves qui ont éprouvé des difficultés scolaires au cours des derniers mois. Selon un sondage effectué par la Fédération auprès de ses membres en 2018, plus de 18 % des élèves qui fréquentent une école secondaire privée ont un plan d'intervention, alors que c'est le cas d'environ 15 % au primaire. Ces élèves seraient plus nombreux à avoir connu des échecs depuis le début de l'année scolaire, et le fait de baisser la pondération du 1^{er} bulletin augmentera leurs chances de réussir leur année puisqu'ils auront plus de temps pour maîtriser les savoirs essentiels et pourront se reprendre au cours des prochains mois pour améliorer leurs résultats.

La Fédération fournira à ses membres des examens pour remplacer les épreuves ministérielles

Chaque année, la Fédération fournit à ses membres des modèles d'examens pour permettre aux écoles privées de préparer leurs élèves et de mesurer leur maîtrise de la matière du Programme de formation de l'école québécoise. Cette année, ces examens pourront être utilisés par les écoles privées pour remplacer les épreuves ministérielles qui sont annulées et veiller à bien évaluer les apprentissages des élèves.

« Il est primordial que les élèves maîtrisent les différents éléments du Programme de formation de l'école québécoise. Ces examens nous aideront à bien identifier les élèves qui devront suivre des cours d'été ou qui auront besoin davantage d'appui pédagogique à la prochaine rentrée scolaire, explique David Bowles. Ces examens seront tout particulièrement utiles pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire qui doivent être bien préparés à leur entrée au cégep. »

Colloque sur la santé mentale en éducation

La Fédération se réjouit de la préoccupation du ministère à l'égard de la santé mentale des jeunes qui sont nombreux à être affectés par la pandémie, alors qu'ils vivent beaucoup d'incertitude et sont privés de leur vie sociale et des différentes activités qui contribuent à leur motivation scolaire et à leur équilibre mental.

La Fédération tiendra un colloque sur la santé mentale en éducation à la fin janvier, ouvert à tout le personnel en éducation du Québec. Ce colloque vise à outiller davantage les directions d'école et le personnel pour prévenir et identifier les problèmes de santé mentale et veiller à ce qu'ils sachent vers quelles ressources orienter les élèves et les membres du personnel lorsque nécessaire. Pour plus d'information :

<https://sites.google.com/feep.qc.ca/colloquesantementale/accueil>

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 137 écoles secondaires, 111 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par plus de 120 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils ainsi que des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites : ecolespriveesquebec.ca et <https://www.feep.qc.ca/>.

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Twitter : @LaFeep